



PRIX LOUIS DE BROUCKÈRE

Le Fonds **Louis DEBROUCKÈRE** fut créé en mémoire de Monsieur Louis De Brouckère, Professeur honoraire de la Faculté des Sciences Sociales et Politiques de l'ULB, né le 31 mai 1870 et décédé le 04 juin 1951 et dont les matières enseignées portaient sur les « **problèmes du travail et les problèmes de la Coopération** »

Le Fonds Louis DE BROUCKERE permet d'octroyer **tous les deux ans**, un Prix, récompensant **un chercheur**, diplômé de l'Université Libre de Bruxelles, auteur d'un travail scientifique publié ou non, ayant pour sujet « **les questions du travail et de la démocratie sociale** » ou des sujets connexes.

Cette année, un Prix d'une valeur de **1000 €** (maximum) sera décerné à une thèse qui aura été défendue entre le 13 janvier 2022 et le 13 janvier 2024 (attention le rapport du jury doit être joint à la candidature). Le Prix peut également récompenser un livre ou un article.

Quand et comment postuler ?

Les candidats déposeront à l'appui de leur candidature, et ce au plus tard le **13 janvier 2024** :

- Une version électronique de **leur thèse (+rapport du jury)**, ou de leur livre ou article
- Un **résumé** de 5 pages de la thèse (voir annexe),
- Une **lettre de motivation** (expliquant notamment le lien du travail avec l'objet du prix).


Ces fichiers seront envoyés à l'adresse e-mail suivante :

Prix-Fonds.phisoc@ulb.be

Informations et contacts :

Yamina CHARIK :

 Prix-Fonds.phisoc@ulb.be

 02 650 40 10

Annexe concernant le résumé de 5 pages.

Le résumé doit développer les points suivants :

- Présentation du champ général de la recherche, de la problématisation effectuée et des hypothèses qui en découlent;
- Présentation du cadre théorique et justification du choix théorique en lien avec le champ, la problématisation et les hypothèses proposées ;
- Explication de la méthodologie retenue et son adéquation avec la problématisation élaborée ;
- Présentation de la structuration en partie et en chapitres du travail en expliquant ce que chaque partie et chapitre apportent à la démonstration ;
- Présentation synthétique des résultats de recherche ;
- Présentation synthétique des apports de ces résultats à la (aux) discipline(s) concernée(s).